

Secrétariat général du gouvernement

Direction des services fiscaux

Service de la fiscalité des professionnels
à l'impôt sur les sociétés

Mél : professionnels.dsf@gouv.nc
Tél. : 25-76-00

DEMANDE D'OPTION IS (1)

Je soussigné(e) / nous soussignons : *(noms, prénoms et adresses de tous les associés ou participants)*

-
-
-
-
-

Associé(e)s de la société : *(raison sociale)* N° RID :

Adresse du siège :

RÉPARTITION DU CAPITAL :

NOM-PRENOM DES ASSOCIES (ou raison sociale)	NOMBRE DE PARTS (ou %)	MONTANTS

Opte / optons pour l'assujettissement de l'entreprise à l'impôt sur les sociétés (IS) à compter de l'exercice ouvert le(2), conformément aux dispositions de l'article 4-II du code des impôts.

Nouméa, le

Signature de tous les associés ou participants obligatoire :

--	--	--	--	--	--	--

(1) L'option à l'IS est irrévocable

(2) Pour être valable à compter d'un exercice déterminé, l'option doit être formulée avant la fin du troisième mois dudit exercice

Le code des impôts de Nouvelle-Calédonie est consultable sur le site dsf.gouv.nc ou juridoc.gouv.nc (rubrique code et recueils).